



## **AUCUNE NEGOCIATION AVANT UN RATTRAPAGE SALARIAL D'AU MOINS 5%**

Le CNEAP ainsi que les organisations syndicales présentes doivent signer un accord mi-juin permettant des dérives patronales inacceptables !

Depuis 2019, la CGT demande à être conviée autour de la table, afin d'éviter ces dérives. Aujourd'hui, les choses s'accroissent et certains employeurs veulent pousser les salariés à signer des accords favorisant la précarité pour les personnels.

Une seule directive : mobilisez vos CSE et **ne signez rien !** Prenez les documents quand on vous en propose et transmettez-les-nous sinon proposez notre accord type seul garantie du maintien de nos/vos conquises !

**Contactez-nous !** Nous pourrions nous rendre dans votre établissement ou établir une visioconférence, pour répondre à toutes vos questions et convenir ensemble des actions à mettre en place.

**La CGT Enseignement privé n'a qu'un objectif : défendre  
au mieux vos intérêts.  
Elle s'associe pleinement aux mobilisations du 18 mai.**

Montreuil le 17 mai